

463

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Communal M14

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre	0
Pour	13
Date de convocation :	22/11/2022

L'an deux mil vingt deux, le premier décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Luc CHANUT, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 6232 : Fêtes et cérémonies		1 200.00 €		
D 63512 : Taxes foncières	600.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	600.00 €	1 200.00 €		
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat°	746.00 €			
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	746.00 €			
D 6541 : Créances admises en non-valeur		1 146.00 €		
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé		200.00 €		
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé	1 200.00 €			
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	1 200.00 €	1 346.00 €		
Total	2 546.00 €	2 546.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

Signataires :	
BASSEUIL Roland	X
BRESCIANI Pascal	X
BUTTET Frédéric	X
CHANUT Jean-Luc	X
CORRE Michelle	X
DESBROSSES Dominique	X
GROULLER Sébastien	X
JONON Corinne	X
LABOURET Christian	X
LAMBOROT Cécile	Absente ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile
LAROCHE Lucas	Absent ayant donné pouvoir à BASSEUIL Roland
MARTIN Claire	Absente ayant donné pouvoir à JONON Corinne
RENAUX Cécile	X

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le 09/12/2022

ID : 071-217104637-20221201-202257-BF

Berger
Levrault

463

Commune de St Maurice lès Ch. - Budget Communal M14

Code INSEE

Commune

N°2022-57

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Certifié exécutoire par Jean-Luc CHANUT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication le .

A Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, le 01/12/2022.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc CHANUT.

